

Commune :  
CAHORS (042)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 4440D  
Document vérifié et numéroté le 14/10/2020  
A PTGC du Lot  
Par Sébastien MOVSESIAN  
Inspecteur des Finances Publiques  
Signé

PÔLE DE TOPOGRAPHIE  
ET DE GESTION CADASTRALE  
83 Rue Victor Hugo  
  
46009 CAHORS CEDEX  
Téléphone : 05-65-20-33-34  
  
ptgc.lot@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)  
a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le ----- par ----- géomètre à -----  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463.  
A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc... ).  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Section : BO  
Feuille(s) : 000 BO 01  
Qualité du plan : Plan régulier avant  
20/03/1980  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 14/10/2020  
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par CABINET BONNET ET ASSOC  
  
Réf. :  
Le

